

avec la pluie dans la terre qui s'engraissent sous sa couverture. Cette pratique assure une complète destruction des mauvaises herbes et des récoltes plus abondantes que toute autre.

Je fis, dit Schmalz, conduire du fumier à une pièce de terre, et étendre aussitôt. On commença aussitôt à l'enfouir; mais différentes circonstances empêchèrent de continuer ce travail au-delà de la moitié. La terre devint si dure qu'il devint impossible de songer à labourer avant la première pluie, qui n'arriva qu'après plusieurs semaines. Plus tard, encore, je fus obligé de faire retourner à la houe, et l'on ne put labourer que vers la St.-Michel. La vigueur du seigle depuis la levée jusqu'à la maturité, fut remarquable sur la moitié où le fumier avait séjourné si longtemps à la surface.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

Encore une année qui va disparaître dans le gouffre des siècles. Au point de vue purement matériel, elle tiendra une place peu importante parmi les années qui produisent le bonheur des peuples. Au point de vue religieux, elle a été signalée par un redoublement de rage de la révolution contre l'Eglise catholique et ses enfants.

Cependant, si elle n'a pas réalisé tout le bien qu'on s'attendait, elle n'a pas été stérile; elle ne finit point sans laisser des espérances.

Aux persécutions en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Amérique, on a répondu par une fidélité que rien ne trouble et n'abat, par des actes de foi qui consolent de la froideur et des amertumes de nos temps et qui préparent un meilleur avenir.

La lutte de l'enfer et des hommes de péché contre le Christ et son Eglise est universelle; il faut que la résistance des fidèles du Christ soit indéfectible.

Pie IX, dont la parole remplit le monde, éclaira toutes les questions et relève les courages disait naguère: "Les grandes calamités qui frappent les deux mondes sont un avertissement du ciel afin que les hommes se convertissent. — Dieu nous délivrera enfin de nos maux; il rendra la paix au monde."

Que ceux donc qui vivent de la vie de la foi, prient et fassent pénitence; c'est ainsi qu'ils obtiendront que leurs frères qui sont morts revivent. Le retour à Dieu et la prière sauveront le monde; les agitations des hommes, même des habiles, n'y font rien.

Plusieurs bonnes paroles se sont fait entendre dans notre Parlement local pendant les quelques jours de session qui viennent de s'écouler, mais il n'en est guère de plus remarquables que celles que prononça M. LaRue, député de Portneuf, lorsque, mercredi, le 13 du courant, il donna avis de la nomination d'un comité spécial, chargé d'étudier le meilleur système de statistiques hygiéniques et mortuaires, de rechercher les moyens les plus propres à régulariser les inhumations, de préparer un projet de loi à ce sujet et de faire rapport à la chambre.

Les statistiques hygiéniques que demande M. LaRue sont désirées depuis longtemps par tous les médecins et seront d'une bien grande utilité pour toute la Province. Avec elles nous arriverons à nous renseigner sur des pratiques et des mesures que des discussions vaines réussissent quelquefois à faire négliger et que l'observation fera apprécier hautement; avec elles nous arriverons à savoir pourquoi la petite vérole fait tant de ravages dans certaines localités de-

puis quelques années, tandis que d'autres en sont entièrement exemptes. Au moyen de ces statistiques, plus d'une expérience sera enregistrée et nous aurons peut-être les éléments d'un démenti à donner aux ennemis de la vaccine. En restant dans les limites de notre Province, nous aurons la démonstration que si la vaccine n'est pas un préservatif infaillible contre la petite vérole, elle donne au moins à ceux qui en sont atteints une incomparable énergie pour subir cette maladie et qu'elle met même dans le sang de ceux qui y ont recours une force qui, très-souvent, fait éviter la contagion.

Empêcher de transporter à travers toute la Province les cadavres de personnes dont la mort a été causée par des maladies contagieuses, n'est-ce pas une mesure indispensable? — Aussi est-on surpris d'entendre dire que nos gouvernants n'ont pas encore songé à donner cette protection au public par une législation intelligente et efficace. Et M. LaRue a bien raison de trouver cette lacune regrettable.

Mais il est une autre question qui va se régler, grâce à l'heureuse initiative du député de Portneuf; c'est celle de trouver le moyen de régulariser les inhumations précipitées. Les réflexions, que fait sur ce sujet l'honorable membre, sont bien propres à faire frémir tous ceux qui les lisent. Il y a là un danger trop réel pour qu'on n'ait avisé point à le faire disparaître.

Au reste nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire en entier, tel que l'a donné le *Canadien*, le résumé du discours de M. LaRue:

"Je demande bien pardon à la chambre si j'attire son attention sur un sujet aussi peu attrayant; j'apprends bien quelque peu que mes honorables amis, que j'invite à étudier avec moi des questions aussi lugubres, ne soient rien moins que flattés de la tâche que je cherche à leur imposer; d'un autre côté, j'ose croire que ces messieurs trouveront une ample compensation à leurs travaux dans la reconnaissance que leur devra la société, surtout si nous réussissons à lui donner des garanties de protection et de sécurité qu'elle ne possède certainement pas dans l'état de choses actuel. En effet, nous sommes probablement dans le seul pays civilisé qui ne possède pas de statistiques officielles sur la nature des maladies prédominantes, et sur celles qui font le plus de victimes. C'est une lacune d'autant plus regrettable, qu'elle prive la faculté médicale de se livrer à un genre d'études devant avoir les plus heureux résultats et les conséquences les plus décisives. Un fait assez étonnant c'est que, ce qu'a négligé l'Etat jusqu'à aujourd'hui, une simple autorité municipale éclairée l'a jugé nécessaire et l'a mis en pratique; je ne me trompe pas, la corporation de Montréal nous a déjà devancés dans cette voie. Ici, à Québec, un jeune médecin de mérite, M. le Dr. Ahern, par zèle et par pur dévouement pour la science, et aussi dans le but sans doute de signaler aux autorités l'urgence de la chose, a fait, ces années dernières, un travail dans ce sens et qui a été publié périodiquement dans quelques uns des journaux de cette ville. Ce travail, tout restreint et tout limité qu'il fut, était très intéressant, et faisait voir, d'une manière évidente, la nécessité de lui donner de plus larges proportions. Pour exemple, je citerai à l'appui de mes assertions des faits importants et pleins d'actualité.

"Si nous avions aujourd'hui des statistiques pour toute la Province de Québec, nous arriverions à nous renseigner et savoir pourquoi la petite vérole fait tant de ravages dans certaines localités depuis quelques années, tandis que d'autres localités en sont tout-à-fait exemptes. Avec des statistiques officielles nous arriverions à constater que